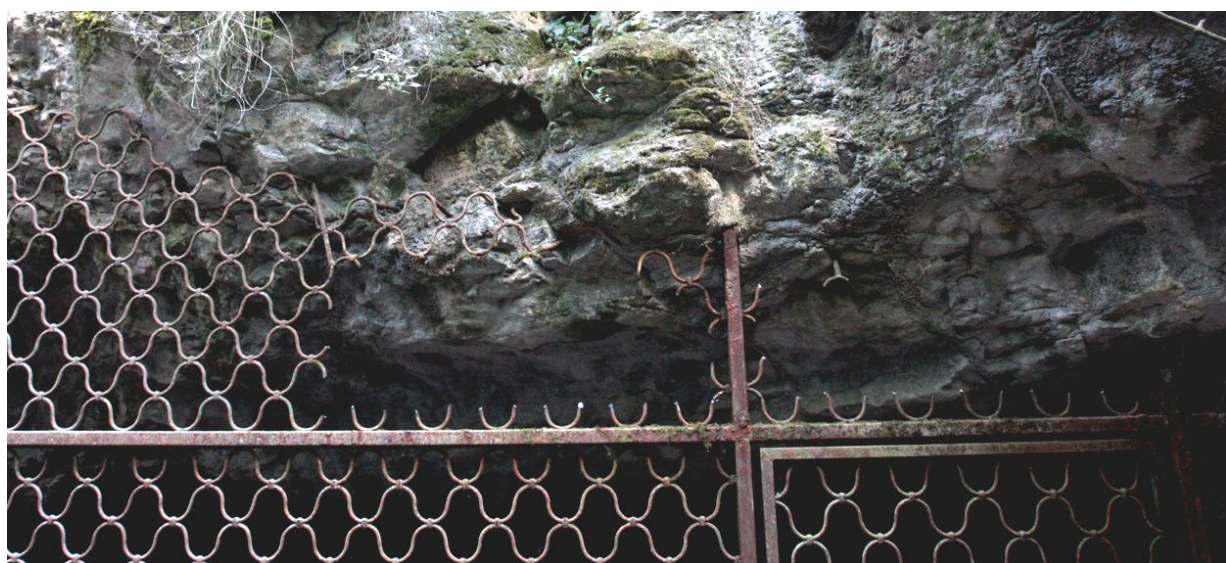


La Grotte de la Madeleine : une intervention du Groupe Chiroptère pour la sauvegarde d'une colonie de transit

V. Rufray & T. Disca



La grille de la Grotte de la Madeleine. Cliché T. Disca Juillet 2006

Contact : vrufray@biotope.fr

PRESENTATION

La grotte de la Madeleine de situe sur la commune de Villeneuve-les-Maguelone (Hérault) sur les contreforts Sud de la montagne de la Gardiole. Elle borde les étangs montpelliérains et en particulier la Réserve Naturelle de l'Estagnol. Cette grotte s'ouvre par un large porche au sein d'un boisement âgé de chênes verts *Quercus ilex*. Elle est constituée d'une imposante salle descendante débouchant sur un lac d'une dizaine de mètres de diamètre. Une galerie inondée de quelques 80 m. se développant vers l'Est est occupée par des essaims de chiroptères : Murin de Capaccini *Myotis capaccini*, Minioptère de Schreibers *Miniopterus schreibersi*, Petit Murin *Myotis blythi*, Murin de Daubenton *Myotis daubentoni* et plus rarement Grand Rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum* et Murin de Natterer *Myotis nattereri*. Il n'existe aucune preuve de reproduction dans cette cavité bien que des femelles de Petits Murins et de Murin de Natterer gestantes aient été capturées en entrée au mois de Juin 2005. La cavité est utilisée en hiver et au début du printemps par le Murin de Capaccini. Le Minioptère de Schreibers utilise la cavité en transit printanier et automnal. Les traces d'urine sur le plafond de la cavité laissent penser qu'il existait auparavant une importante colonie de chiroptères. Une particularité de la cavité est de produire irrégulièrement de grandes quantités de CO₂.

HISTORIQUE

Cette cavité était connue depuis de nombreuses années pour son caractère archéologique et la DRAC du Languedoc-Roussillon a procédé à une fermeture par grille dans les années 70. Les fouilles réalisées à cette époque avaient déjà mis en évidence la présence de Chiroptères, en particulier du Murin de Capaccini dont des ossements ont été mis à jour (M. Cheylan *com. pers.*). Cependant, cette grotte n'avait jamais été expertisée par le Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon (GCLR).

En Décembre 2002, nous avons visité la grotte une première fois. Le boisement était occupé par un élevage de Sangliers et le locataire du site avait procédé à l'ouverture de la grille afin que les animaux puissent s'abreuver dans le lac. Renseignements pris, cette situation durait depuis plusieurs années, ce qui a pu permettre aux populations de chiroptères de pénétrer librement dans la cavité. En 2004, l'élevage de Sanglier a fait l'objet d'un contrôle administratif ce qui a entraîné sa fermeture. Entretemps le locataire suivant a développé une activité acro-branches dans le boisement qui entoure la cavité et pour des raisons de sécurité (notamment liée CO₂) elle a été refermée. Constatant la fermeture, nous avons pris contact avec le nouveau locataire pour l'informer des enjeux liés aux chiroptères.

REOUVERTURE

D'un commun accord, nous avons convenu de conserver la fermeture afin d'éviter la pénétration du public tout en préservant un passage haut au travers de la grille pour les chiroptères. En Juillet 2006, nous avons procédé avec quelques membres du GCLR au sectionnement des barreaux supérieurs. L'ouverture réalisée mesure environ 50 cm. de haut sur 3m. de large environ 1/3 de la largeur du porche. La nuit même les chiroptères ont adopté cette nouvelle ouverture.



L'ouverture de la grille à la disquense

Actuellement, un suivi de la cavité est mis en place par le GCLR avec l'accord des locataires. La réouverture de ce site est un bon exemple de conciliation des enjeux de conservation et des impératifs liés à l'aménagement touristiques et ceci sans engagement financier. Espérons que cette réouverture permettra de garantir la pérennité d'une des dernières colonies de chauves-souris cavernicoles du littoral héraultais.

REMERCIEMENTS :

Nous remercions la Société « Les rochers de Maguelone » et sa gérante Pascale Jousseine-Vedrine pour nous avoir autorisé à pénétrer sa propriété et pour sa compréhension. Un grand merci à Xavier Rufay et Hélène Ruscassié qui ont participé aux travaux. Merci au bureau d'étude Biotope pour le prêt du groupe électrogène et à Vincent Fradet pour le prêt de la disquense et des disques diamant que nous avons bien entamés...